

Pays du Grand Briançonnais  
des Ecrins au Queyras

# Charte Forestière de Territoire

## « Construire Ensemble un projet forestier »

### Deuxième Comité de Pilotage

- Eyglieys, le 4 décembre 2008 -

---

---

---

---

---

---

---

---

Pays du Grand Briançonnais  
des Ecrins au Queyras

## Ordre du jour :

**Objectifs :**

- présenter et discuter les éléments de diagnostic recueillis,
- amener les enjeux liés à nos espaces forestiers,
- ouvrir sur les thèmes prioritaires pour le territoire.

I. Eléments de cadrage	<input type="checkbox"/>
II. État - Avancement	<input type="checkbox"/>
III. Synthèse des éléments du diagnostic	<input type="checkbox"/>
IV. Les enjeux identifiés	<input type="checkbox"/>
V. Echéances	<input type="checkbox"/>

---

---

---

---

---

---

---

---

Pays du Grand Briançonnais  
des Ecrins au Queyras

## I. Eléments de cadrage

Définies par la loi forestière de 2001  
 Objectif : intégrer la forêt et le bois dans les politiques de développement local

La Charte Forestière de Territoire est :

- A l'initiative des acteurs locaux*
- Une démarche partenariale*
- Une politique forestière*

**90 CFT en France : près de 4 000 communes.**  
*Réseau national animé par la FNCOFOR*

**17 CFT en PACA, 13 en cours d'élaboration et 8 en projet**  
*Réseau alpin des chartes forestières de territoire*

La Charte forestière du Pays, au cœur de l'Arc Alpin

---

---

---

---

---

---

---

---

**Pays du Grand Briançonnais**  
des Ecrins au Queyras

## II. Etat d'avancement

Après 9 mois de consultation et de concertation, le document de diagnostic a été élaboré.



Le document de diagnostic rassemble :

- Les données concernant la description de l'espace forestier du Pays : risques naturels, occupation des sols, évolution des milieux, la forêt, la filière bois, l'agriculture, l'activité cynégétique et de loisir, ...
- Des dires d'acteurs ;
- Une présentation synthétique des points forts et des faibles / des opportunités et des menaces .
- Formulation des enjeux .

---

---

---

---

---

---

---

---

**Pays du Grand Briançonnais**  
des Ecrins au Queyras

## III. Synthèse des éléments du diagnostic

*Occupation des sols*

- Les milieux dits naturels sont très largement dominants 97% de la superficie du Pays dont 30% de surfaces forestières ;
- Fermeture des milieux [landes et zones pâturées d'intersaisons] par la forêt ;

*Etat des lieux global de la forêt*

- Forte prédominance de la forêt publique
- Surface Boisée de 58 000 ha et surface boisée de production 46 000 ha
- Stade mature, voire avancé dans certains cas de la forêt
- Absence presque totale de feuillus et Prépondérance très forte du Mélèze
- Forêt qui est très largement sous exploitée

*Etat des lieux global de la forêt*

- Qualité des bois peut être considéré comme hétérogène
- Les bois partent majoritairement en Italie alors que la seconde transformation importe du bois extérieur [20% de l'approvisionnement]
- Le réseau de piste de desserte est plutôt satisfaisant [ressource ligneuse non desservie et donc non exploitée].
- Le travail du bois, une activité traditionnelle ;
- Forte concentration d'entreprises de la filière bois [190 entreprises] ;
- Source d'emploi local à dominante saisonnière ;
- Les collectivités du territoire sont moteur d'une dynamique dans l'utilisation et le développement de chaufferies bois et de réseaux de chaleur

---

---

---

---

---

---

---

---

**Pays du Grand Briançonnais**  
des Ecrins au Queyras

*La forêt, un espace récréatif*

- Les forêts accueillent de multiples activités, leurs fréquentations augmentent ;
- L'impact des pressions exercées sur la forêt par les différentes activités [ski hors piste, activités motorisées, ...] provoque tout un ensemble de dommages sur les milieux forestier et naturel ;
- D'autres activités, axées sur la pédagogique et l'éducation à l'environnement et au développement durable, se développent ;

*Pratiques rurales en forêt*

- L'agriculture est dominée par l'élevage [trois quarts des exploitations agricoles pratiquent l'élevage] ;
- Les 151 alpages occupent 1 082 422 hectares [15% de la surface est boisée] ;
- L'absence de fauche et de pâturage conduit à une modification de la végétation en faveur des espèces ligneuses;

- Les domaines pastoraux et forestiers sont aussi des lieux où s'exerce l'activité cynégétique ;
- L'activité cynégétique participe à la régulation, indispensable afin de garantir le maintien de l'équilibre agrosylvo-cynégétique.
- Le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique prévoit le suivi des populations mais également un suivi concerté de l'impact des cervidés au milieu forestier.

---

---

---

---

---

---

---

---

**Pays du Grand Briouzaonnais**  
des Estives au Queyras

## IV. Les éléments d'analyse

**Les atouts et les faiblesses du territoire forestier :**

**Le territoire :**

*Atouts*

- Territoire attractif ;
- Des paysages de haute montagne très appréciés ;
- Qualité et diversité des essences forestières.

*Faiblesses*

- Une fréquentation touristique qui augmente avec une utilisation anarchique de l'espace ;
- L'accessibilité en forêt engendre un problème de fréquentation excessive à des fins de loisirs ;
- Une culture forestière des collectivités qui fait défaut ;
- Une fermeture des milieux mal perçue à proximité des habitations ;
- Difficultés de communiquer entre acteurs.

**La forêt du territoire :**

*Atouts*

- Une biodiversité (exceptionnelle et commune) variée et riche ;
- Un accroissement annuel des forêts très supérieur aux prélèvements ;
- Un réseau de desserte principal plutôt satisfaisant ;
- Une forêt multifonctionnelle ;
- Très peu de conflits d'usage à ce jour.

*Faiblesses*

- La pression exercée sur la forêt par diverses activités provoque tout un ensemble de dommages au milieu forestier et naturel ;
- Avenir incertain du mélèze dans certaines forêts ;
- Morcellement du foncier en forêt privée avec des petites parcelles et une multipropriété en Biens Non Délimités ;
- Une forêt qui est très largement sous exploitée ;
- Peu d'exploitation en forêt privée en raison du problème du foncier et du manque de moyens

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Pays du Grand Briouzaonnais**  
des Estives au Queyras

## Place de la forêt dans l'économie locale :

*Atouts*

- Le travail du bois, une activité traditionnelle et un artisanat de qualité, des savoir-faire important de la filière
- Forte demande de bois de qualité par les professionnels ;
- Présence d'un marché transfrontalier qui permet d'ouvrir d'autres perspectives ;
- Structuration en cours au niveau du bois énergie ;
- Présence de 2 centres de formations ;
- Mélèze compatible avec le pastoralisme.

*Faiblesses*

- La pression exercée sur la forêt par diverses activités provoque tout un ensemble de dommages au milieu forestier et naturel ;
- Avenir incertain du mélèze dans certaines forêts ;
- Morcellement du foncier en forêt privée avec des petites parcelles et une multipropriété en Biens Non Délimités ;
- Une forêt qui est très largement sous exploitée ;
- Peu d'exploitation en forêt privée en raison du problème du foncier et du manque de moyens

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Pays du Grand Briouzaonnais**  
des Estives au Queyras

## Place de la forêt dans l'économie locale (suite) :

*Faiblesses*

- Des contraintes climatiques et topographiques qui induisent une difficulté de mobilisation des bois en altitude ;
- Le réseau de traine secondaire est peu adapté aux nouveaux outils ;
- Les limitations de tonnage sur les axes routiers peuvent entraver l'exploitation forestière ;
- Utilisation seulement de 20 % des bois locaux pour la 2nde transformation ;
- Pas d'unité de transformation pour valoriser les bois de mélèze de qualité moyenne et médiocre (la seule voie actuelle c'est l'Italie) ;
- Un manque de sensibilisation des collectivités pour l'utilisation de la construction bois ;
- Problème lié aux modes de vente et manque d'information sur les ventes en forêt communale ;
- Le problème de la reprise d'activité des exploitants et scieurs
- Peu d'espaces urbanisables pour le développement des entreprises de la filière forêt bois.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Pays du Grand Briouzaonnais**  
des Eaux au Queyras

**Les opportunités et les menaces du territoire forestier :**

*Pour le développement économique :*

**opportunités**

- Une forte demande extérieure pour participer à des actions d'éducation à l'environnement ;
- Les contrats type MAE pour pérenniser le travail d'ouverture des milieux ;
- Le dynamisme des filières énergie bois dans le Département et la Région ;
- Volonté des partenaires financiers de mettre en place un schéma de desserte forestier.

**menaces**

- Dimension mondialisée du marché du bois ;
- Le développement d'activités susceptibles de provoquer des conflits d'usage (activités motorisées, cueillette...)

*Pour les politiques d'aménagement :*

**opportunités**

- Les différentes politiques forestières au niveau départemental, régional, national et européen ;
- Nouveau Schéma Régional d'Aménagement (pour les forêts communales) conforme aux attentes du territoire en termes de multifonctionnalité.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Pays du Grand Briouzaonnais**  
des Eaux au Queyras

*Pour l'environnement :*

**opportunités**

- De nouvelles opportunités liées au changement climatique ;
- Volonté de stocker le carbone et de limiter les émissions de gaz à effet de serre favorise l'essor d'un marché de la maison en bois ainsi que le recours au bois dans la construction ;
- La demande en énergies renouvelables afin de réduire les émissions de GES.

**menaces**

- Fermeture des landes, du bocage et des zones pâturées d'intensivisation par la forêt ;
- Le réchauffement climatique induit des évolutions des milieux, des changements d'étages de certaines essences forestières et de la concurrence entre espèces.
- Toutes les variétés d'essences floristiques sont à prendre en compte, il n'y a pas que la biodiversité remarquable qui est à protéger. La menace sur la biodiversité ordinaire est aussi présente dans un contexte de changement climatique.

Autre facteur extérieur au territoire qui peut être classé à la fois en tant qu'opportunité et menace concerne la nouvelle norme « marquage CE ». Cette dernière devrait permettre de conquérir de nouveaux marchés mais elle va engendrer une importante charge financière pour les petites scieries de montagne.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Pays du Grand Briouzaonnais**  
des Eaux au Queyras

**V. Les enjeux identifiés**

**A.] Espace Récréatif**

- Connaissance et gestion raisonnée de la fréquentation en forêt (APN et S, activités motorisées de loisirs, ski hors piste) ;
- Développement des activités pédagogiques et d'éducation à l'environnement et au développement durable ;
- Diffusion des connaissances sur les milieux naturels, accueil et information des divers publics en forêt ;

**B.] Economie locale**

- Adaptation et création d'outils prenante de répondre la demande [ 2nde transformation locale] ;
- Soutien et aide au développement des entreprises artisanale ;
- Mobilisation des bois, exploitation (PAT, schéma de desserte...)] ;
- Transmission - reprise ;
- Utilisation du bois locaux dans la construction
- Communication intra filière bois.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Pays du Grand Briouzaonnais  
des Estués au Queyras

**C.] Biodiversité et Paysages**

- Maintien de la biodiversité, notamment dans un contexte de changement climatique ;
- Maintien des milieux ouverts ;
- Gestion durable des forêts ;
- Veille sur les effets du changement climatique.

**D.] Risques naturels**

- Renouvellement des peuplements anciens des forêts de protection ;
- Entretien des ripisylves

**E.] Pratiques rurales**

- Soutien à l'activité pastorale ;
- Maintien de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique.

**F.] Enjeux transversaux**

- Information et sensibilisation sur la multifonctionnalité de la forêt ;
- Mobilisation et concertation de l'ensemble des acteurs ;
- Soutien à l'ensemble des initiatives permettant une meilleure gestion du foncier ;
- Maintien du mélèze ;
- Animation dans le temps de la Charte ;

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Pays du Grand Briouzaonnais  
des Estués au Queyras

## IV. Echéances

**Phase 2 : Définition des orientations stratégiques**

*Objectifs :*

- Débattre entre acteurs du territoire autour des thèmes arrêtés par le 2nd copil
- Définir les orientations stratégiques de la Charte Forestière de Territoire
- Définir les grandes lignes d'actions à mener à court terme, à moyen terme et à long terme

*La méthode :*

Mise en place de groupes de travail  
Des échanges entre groupes + des contacts directs

*Le Comité de Pilotage validera ensuite ces orientations décrites par thème et fixera les priorités*

**Phase 3: Plan d'Action Pluriannuel**

*Objectif :*

- Etablir un plan d'action pluriannuel comprenant un planning détaillé des actions décidées et des échéanciers budgétaires, avec une identification des financements pour sa mise en œuvre

*La méthode :*

Organiser des groupes de travail thématiques afin de recueillir et sélectionner les actions dans le cadre de chaque orientation retenue, rechercher les structures adéquates qui assumeront la charge de mener à bien ces actions, établir un coût prévisionnel de chaque action, évaluer les actions prioritaires en fonction d'un cahier des charges.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Pays du Grand Briouzaonnais  
des Estués au Queyras

### Retro-planning

	Jan-08			Avril-08		Jun-08
Orientations et stratégie						
<i>Comité de pilotage</i>						
Rédaction plan d'actions						
Finalisation du document Charte Forestière (rédaction)						
<i>Comité de pilotage</i>						
Demande d'arrêt du périmètre de la CFT par la préfète (reconnaissance)						
<i>Signature de la Charte</i>						

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---